

Il reste à établir, maintenant, en dehors des preuves par les registres paroissiaux, que Charles Lesieur vint résider à Yamachiche, sur les bords de la grande rivière, avant 1704. Comment, dira-t-on, arriver à faire cette preuve sans documents positifs et certains? Cela est assez facile, si l'on se reporte, par la pensée, à cette époque lointaine. M. Bellemare, dans son magnifique ouvrage, après avoir cité le baptême d'Etienne Gélinas-Bellemare, le 3 mars 1705, à Yamachiche également, donne des arguments irréfutables au sujet de la thèse qui va à dire que les trois frères Gélinas sont venus résider à la petite rivière, avant 1704. Certains avancés ont, parfois, tellement l'apparence de la vérité historique, qu'ils tiennent avec raison la place de documents positifs. Telle est la citation suivante, extraite des *Bases de l'histoire d'Yamachiche*, pages 105 et 106, en rapport avec les faits plus haut mentionnés: "Est-ce que ces événements ne supposent pas que "des maisons avaient été construites d'avance, qu'on les "avait pourvues de choses nécessaires à une famille en "maladie comme en santé? Autre fait digne d'être noté, "sinon comme preuve, du moins comme présomption: "chez les cultivateurs ou colonisateurs, quand un jeune "homme songeait à se marier, il faisait choix d'une terre "en bois debout, s'il ne pouvait en avoir une déjà défrichée; il y faisait des abatis, se construisait une modeste maison, puis ensuite il recherchait une fiancée assez courageuse pour partager son sort et l'aider dans son entreprise. Or, Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare se maria en octobre 1700, âgé de 29 ans, et Etienne Gélinas, en 1701, âgé de 31 ans. Ils avaient dû, par prévoyance, avoir arrêté définitivement leurs projets d'avenir. Cela permet de croire qu'il avaient obtenu leurs terres de M. de Grandpré quelque temps avant sa mort, en 1699. C'est notre conviction." On peut appliquer le même raisonnement à Charles Lesieur. A l'âge de 26 ans, le 9 janvier 1700, il épousa Charlotte Rivard-Loranger, à Batiscan. Lorsqu'en 1702, Charles et Julien Lesieur acquirent leur part de seigneurie à Yamachiche, ils avaient dû arrêter leurs projets d'avenir, celui de venir